

Depuis le 11 avril 1894, 1,140 colons se sont inscrits aux bureaux de la société à Montréal pour obtenir des réductions de passages dans le but de visiter les régions à coloniser, et il s'en est probablement présenté plus du double pour obtenir des informations de toutes sortes. Environ 717 personnes se sont définitivement fixées sur des lots dans les régions du nord de Montréal, du lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, du lac Témiscamingue et du grand ouest canadien. De plus, la société, durant la même période de temps, a procuré de l'emploi à plus de 500 personnes.

Il serait téméraire de prétendre que ces chiffres représentent d'une manière complète le travail accompli par la société. En effet, certains résultats de sa propagande ne seront visibles qu'après plusieurs mois, peut-être même plusieurs années. On ne peut vraiment pas espérer cueillir la récolte aussitôt que la semence est en terre. Nul doute que l'avenir ne confirme ma manière de voir sous ce rapport.

Quoi qu'il en soit, je puis affirmer sans crainte que par son travail persévérant la société a contribué puissamment à tourner les esprits vers les œuvres de colonisation, à faire renaître la confiance dans le succès définitif de cette grande cause, enfin qu'elle a donné dès la première année des preuves tangibles de sa raison d'être, de son utilité.

Ce rapport, monsieur le ministre, resterait incomplet si, en terminant, je n'indiquais brièvement les moyens qui, dans l'opinion de cette société, sont les plus propres à accélérer le progrès de son entreprise de prédilection. Je dois mentionner :—

1. La continuation immédiate du chemin de fer "le Montréal et Occidental" depuis son terminus actuel à Labelle jusqu'au lac Nominigou, une distance de 20 milles. La quantité extraordinaire de colons qui se portent vers cette région en fait pour ainsi dire une nécessité;

2. L'octroi d'une aide efficace pour l'ouverture de chemins de terre nombreux dans les cantons nouveaux. Le gouvernement fédéral ayant admis le principe de subventionner les chemins de fer dits de colonisation ne ferait qu'un acte logique en concourant, dans un certain rayon de ces mêmes chemins de fer, à l'ouverture des routes de colonisation. Jamais concours de circonstances plus favorables ne s'est rencontré pour justifier une action de cette nature;

3. L'octroi de réductions de prix de passages aux colons de bonne foi se dirigeant vers la Matapédia, la Baie des Chaleurs et toute la Gaspésie par voie de l'Intercolonial. L'administration de ce chemin appartenant au gouvernement de la Puissance, il lui serait facile, sans faire tort à ses recettes, d'aider par ce moyen nos braves pionniers tout en donnant un noble exemple à toutes les compagnies de chemins de fer intéressées au développement du pays par la colonisation;

4. L'envoi de quelques agents dans les Etats de l'Ouest Américain. Des demandes répétées nous viennent de ce côté où il existe sans doute une ample moisson à faire. Contrairement à ce que l'on observe dans les Etats de l'est où une forte proportion des Canadiens émigrés sont depuis longtemps livrées à l'industrie dans les manufactures et où il faut être très prudents dans le choix de colons qualifiés, on trouve dans le Michigan et autres Etats de l'ouest une population de bûcherons et de fermiers que la destruction des forêts et la crise actuelle forcent à changer de résidence. Ce sont des colons armés de toutes pièces pour le défrichement de notre territoire qui demandent par milliers à tenter l'entreprise. On ne peut, certes, désirer meilleure occasion pour opérer leur rapatriement.

Voilà quelques-uns des points les plus importants à signaler; mais je n'ai pas la prétention d'avoir fait une étude complète du sujet. Le temps et l'expérience ne manqueront point de nous instruire davantage sous ce rapport. Seulement, je suis satisfait de vous avoir communiqué le résumé des représentations qui nous parviennent chaque jour. Peut-être vous sera-t-il utile de les connaître.